

PRINCIPALES CONDITIONS
TARIFAIRES
APPLICABLES AUX
ENTREPRISES



TARIFS NETS EN VIGUEUR AU 01/01/2017

FONCTIONNEMENT DU COMPTE

1 / FRAIS DE TENUE DE COMPTE

• Frais de tenue de compte actif (forfait mensuel)	12,50 €
• Commission de mouvement/mois (maxi) calculée sur les mouvements débiteurs du mois	0,07%
• Commission de plus fort découvert* /mois calculée sur le plus fort découvert mensuel	0,070%

*Client détenteur d'une ouverture de crédit

2 / AUTRES SERVICES

Relevés de compte

Périodicité	Relevé papier/mois	E-relevé/par mois
Mensuel	gratuit	gratuit
Décadaire (forfait mensuel)	2,30 €	gratuit
Journalier (forfait mensuel)	12,00 €	gratuit

3 / FRAIS DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTS

• Frais de recherche et photocopie	
↳ recherche document <1 an	12,67 €(1)
↳ recherche complexe	de 23,75 € à 73,17 €(1)
• Attestation	
↳ simple	14,42 €(1)
↳ complexe	28,92 €(1)
• Renseignements communiqués aux commissaires aux comptes	126,67 €(1)

SERVICES DE BANQUE A DISTANCE

Frais d'utilisation des services de Banque à Distance

Internet : www.ca-sudmed.fr

Hors frais de connexion selon opérateur

• «VISION» : la consultation de vos comptes par Internet	gratuit
• «ACTION PRO» : la gestion de vos comptes par Internet + virements externes	24,00 € / an
• Pro gestion/mois*	10,50 €

*Tarifs préférentiels : 50% de réduction sur les ordres de bourse (avec un minimum de 8,30 € hors frais de marché) et les virements interbancaires à 0,30 €.

Mobile : ca-mobile.com

gratuit

Déblocage de la réserve de trésorerie, virement à distance, encours cartes à débits différés, détail des écritures du compte... Hors frais de connexion selon opérateur.

1 / ECHANGES DE DONNÉES INFORMATISÉES (EDI)

Télétransmission EDI

EDI INTERNET

• EDI WEB (abonnement mensuel)	22,50 €
--------------------------------	---------

EDI/EBICS

• Abonnement mensuel EBICS suivant configuration	de 28,50 € à 56,00 €
• Relevé de compte, la ligne	0,20 €

Coût opérations EDI

• Prélèvement	0,43 €
• LCR	0,43 €
• Virement externe	0,23 €
• CA/Certificat	nous consulter

Le logiciel permet d'effectuer les règlements de TVA directement par Internet.

LES OPERATIONS COURANTES

1 / MOYENS DE PAIEMENT

Chèques

• Frais d'émission d'un chèque de banque	14,00 €
• Chéquier talon à gauche	5,50 €
• Confection de lettres chèque	nous consulter

Virements SEPA (Single Euro Payments Area)

• Frais de mise en place d'un virement permanent	gratuit
--	---------

Frais par virement occasionnel SEPA

• Virement interne vers un compte de votre Caisse régionale	gratuit
• Virement externe vers un compte hors de votre Caisse régionale	4,00 €

Frais par virement permanent SEPA

• Virement interne vers un compte de votre Caisse régionale	gratuit
• Virement externe vers un compte hors de votre Caisse régionale	1,45 €
• Virement interbancaire SEPA via Internet	0,30 €
• Virement spécifique orienté trésorerie	16,70 €

Virement SEPA Mail e-facture (débiteur)

gratuit

Prélèvements SEPA

• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	gratuit
• Blocage de prélèvement	gratuit
• Attribution ICS (Identifiant Créancier SEPA)	30,60 €
• Autorisation de débit SDD B to B*	10,20 €
• Émission d'un prélèvement SDD B to B*	0,43 €
• Frais par prélèvement rejeté pour autre motif que défaut de provision**	20,00 €
• Opposition prélèvement	gratuit

*SDD : Sepa Direct Debit/B to B : Business to Business

(prélèvement inter-entreprises)

**Frais intégrant la commission d'intervention

Effet et LCR

• Encaissement LCR papier (+ commission de 5,50 € par traite papier)	5,50 €
• Modification, réclamation	17,30 €
• Notification Daily	21,50 €

2 / INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement de compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Tarif à l'opération	8,60 €
-----------------------	--------

Frais limités à 3 commissions d'intervention par jour (commission intégrée dans le forfait de rejet d'un moyen de paiement, si rejet de l'opération)

L.C.R.

• Impayée	17,30 €
• Rejet de LCR pour défaut de provision	25,30 €

Virements

• Rejet technique sur virement émis	7,40 €
-------------------------------------	--------

Avis de prélèvements

• Frais rejet de prélèvement pour défaut de provision*	20,00 €
--	---------

En cas de second rejet de la même opération, le client pourra demander le remboursement des frais prélevés.

• Avis de prélèvement retourné impayé	16,40 €
• Opposition prélèvement	gratuit

*Frais intégrant la commission d'intervention et la notification

DECOUVERT ET CREDIT

Chèques

• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (MURCEF) (<i>facturation due si chèque non rejeté</i>)	13,90 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision < ou = 50 €*	30,00 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision >50 €*	50,00 €

Ces forfaits comprennent les frais de lettre d'injonction, la lettre d'information préalable, les frais de dossier, les frais de blocage provision, les frais de certificat de non-paiement et la commission d'intervention (frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours).

• Chèques émis en infraction d'interdiction bancaire*	35,00 €
---	---------

*Frais limités à la présentation de 6 chèques par jour.

Oppositions (par le porteur en cas de perte ou de vol)

• Frais d'opposition (blocage) de la carte	gratuit
• Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier par l'émetteur	23,00 €

Divers

• Frais par Saisie attribution/Frais par Avis à Tiers Détenteur (ATD)	110,00 €
• Si opposition administrative : frais limités à 10% du montant dû au Trésor Public	110,00 €

3 / DATES DE VALEUR

• Retrait et versement d'espèces	J
• Remise de chèque	J + 1
• Paiement de chèques	J
• Prélèvement	J
• Paiement d'effet	J-1
• Remise LCR (effet papier) dans les délais*	E+2

*Remise 10 jours avant l'échéance

• Virement émis (interne ou externe)	J
• Virement reçu	J

E = date de l'échéance portée sur l'effet

J = jour de passation de l'opération en compte «jour ouvré»

LES CARTES BANCAIRES ET SERVICES MONETIQUES

1 / CARTES BANCAIRES À USAGE PROFESSIONNEL

Coûtisations annuelles

• Carte internationale Mastercard Business Card	
↳ carte à débit immédiat*	48,00 €
↳ carte à débit différé*	55,00 €
• Carte internationale Mastercard Business Exécutive*	127,00 €

*Choix d'option possible : avec ou sans retrait

2 / SERVICES MONÉTIQUES

Terminal de paiement électronique (TPE)

(installation, assistance, fournitures, maintenance et télécommunications comprises)

Tarif mensuel de base

• TPE Fixe	18,00 €(1)
• TPE portable radio	25,00 €(1)
• TPE GPRS	36,00 €(1)
• ELC	18,00 €(1)

↳ options complémentaires nous consulter

Paiement sécurisé sur internet : E-Transactions

• Loyers mensuels	13,00 € à 20,00 €
-------------------	-------------------

↳ options possibles nous consulter

DECOUVERT ET CREDIT

1 / CRÉDITS COURT TERME

Taux des intérêts non convenus : taux maximum autorisé publié au journal officiel pour les découverts en compte aux commerçants, artisans, entrepreneurs individuels et personnes morales avec ou sans activité professionnelle commerciale ou non. Soit un taux annuel de 13,37 % au 1^{er} juillet 2016.

Les prêts de trésorerie < à 24 mois

Ouverture de crédit en compte courant

• Commission d'engagement sur OCCC	1,00%
↳ minimum	65,60 €

Calculée sur le plafond de l'ouverture de crédit

Prêts à court terme

• Frais de dossier	0,50%
↳ minimum	88,00 €

Remise d'effet à l'escompte

• Frais de mise en place escompte ponctuel	80,00 €
• Support papier (+ commission de 5,50 € par traite papier)	5,50 €
• Commission d'engagement sur ligne d'escompte	0,15%
↳ minimum	52,00 €

Remise Dailly

• Frais de mise en place Dailly ponctuel	80,00 €
• Commission d'engagement sur ligne Dailly	0,15%
↳ minimum	52,00 €
• Commission de bordereau	8,30 €
• Notification	21,50 €
• Basculement en portefeuille impayé	1,00%

Affacturation (Crédit Agricole Factoring)

nous consulter

2 / CRÉDIT D'INVESTISSEMENT

Les prêts de trésorerie > à 24 mois

Prêts à moyen terme

• Frais de dossier	0,50%
↳ minimum	300,00 €
• Crédit-bail mobilier et immobilier	nous consulter

Engagements par signature

• Cautions bancaires	↳ minimum	83,20 €
• Garantie financière	↳ minimum	83,20 €

+ commission variable selon l'objet

3 / AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AU CRÉDIT

Aménagements de prêts

• Simple (changement périodicité échéance, modification compte prélevé...)	44,30 €
• Complexe (report non contractuel, aménagement de durée...)	251,70 €

Réaménagements de prêts

• Frais de dossier*	300,00 €
---------------------	----------

*Une indemnité conventionnelle de réaménagement pourra, en sus, être demandée pour dédommager la Caisse régionale du préjudice financier subi du fait de l'acceptation de la baisse du taux initial du crédit.

Information des cautions

18,30 €

Quel que soit le nombre des prêts cautionnés - Obligation légale.

Réexamens de ligne(s) de Trésorerie

• Réexamen annuel	0,50% du montant de la ligne
↳ minimum	150,00 €
↳ maximum	500,00 €

LES OPERATIONS INTERNATIONALES

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services destinés aux entreprises. Nos conseillers commerciaux du service Affaires Internationales sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de service que nous vous proposons.

Virement Européen (SEPA)

(effectué dans l'Espace Economique Européen - E.E.E.)

Le SEPA permet d'harmoniser les transferts financiers entre les 31 états de la zone SEPA (27 états membres + Norvège, Islande, Lichtenstein, Suisse).

Les opérations SEPA nécessitent l'identification du bénéficiaire par le BIC et l'IBAN.

1 / OPÉRATIONS À DESTINATION DE L'ÉTRANGER

Virements SWIFT émis

• Virement EEE	4,00 €
• Virement EEE transmis par EDI/VWEB	0,23 €
• Autres opérations hors EEE	0,155% avec mini 22,00 € et maxi 42,00 €
	+ commission de change de 0,355%
	avec mini de 3,30 € et maxi 23,00 €

Règlements par effets

• Effets libres	0,205% avec mini 37,00 € et maxi 66,00 €
	+ commission de change de 0,355%
	avec mini 3,30 € et maxi 23,00 €
• Effets documentaires	0,305% avec mini 57,00 € et maxi 92,00 €
	+ commission de change de 0,355%
	avec mini 3,30 € et maxi 23,00 €

Crédits documentaires Import

• Commission d'ouverture	0,25% avec mini de 108 €/trim*
• Commission de dossier	80,00 €
• Commission de contrôle et levée de documents	0,125% avec mini de 108,00 €

*Trimestre indivisible

2 / OPÉRATIONS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

Virements SWIFT reçus

• Virement EEE	gratuit
• Autres opérations hors EEE	0,105% avec mini 13,10 € et maxi 26,00 €
	+ commission de change de 0,355%
	avec mini 3,30 € et maxi 23,00 €

Règlements par effets

• Effets crédités après encaissement	0,125% avec mini 16,50 € et maxi 38,00 €
	+ commission de change de 0,355%
	avec mini 3,30 € et maxi 23,00 €
• Effets documentaires	0,255% avec mini 35,00 € et maxi 66,00 €
	+ commission de change de 0,355%
	avec mini 3,30 € et maxi 23,00 €

Crédits documentaires Export

• Commission de notification	0,10% avec mini de 124,00 €
• Commission de dossier	80,00 €
• Commission de levée de documents	0,150% avec mini de 179,00 €

3 / OPÉRATIONS DIVERSES

• Garanties bancaires	nous consulter
• Couverture de change	nous consulter
• Soutien à l'implantation d'ouverture de compte à l'étranger	nous consulter

L'ÉPARGNE

1 / OPERATIONS SUR TITRES ET BOURSE

Droits de garde titres

Tarif annuel, prélevé sur la valeur du portefeuille au 31/12 de l'année précédente

• Droits fixes	23,75 €(1)
• Droits proportionnels :	
↳ valeurs Crédit Agricole	0,050%(1)
↳ valeurs hors Crédit Agricole	0,233%(1)
↳ valeurs étrangères	0,333%(1)
↳ commission par ligne	3,08 €(1)

• Montant global des droits de garde

↳ minimum	27,50 €(1)
↳ maximum	323,33 €(1)

Frais de bourse - France (Actions - Obligations) (hors frais de marché)

• AGENCE EN LIGNE	1,550%
	↳ minimum 20,80 €
• INTERNET (Invest Store Initial)	0,70%
	↳ minimum 8,30 €

2 / EPARGNE SALARIALE

PER CONVERGENCE

• Plan d'Épargne Interentreprise (PEI)	nous consulter pour
• Plan d'Épargne Retraite Collectif Interentreprise (PERCOI)	les tarifs et les conditions

Les + du Crédit Agricole

Votre Chargé d'Affaires peut réaliser, à votre demande, une étude personnalisée.

3 / PLACEMENT DE LA TRESORERIE

• Dépôts à terme	nous consulter
• OPCVM monétaires et obligations entreprises	nous consulter
• Certificats dépôt négociable	nous consulter

LES ASSURANCES

PREVOYANCE

• Valeur Prévoyance Multi Partenaires (<i>capital décès</i>)	
• Assurance Protection de Revenus (<i>arrêt de travail suite maladie, accident</i>)	nous consulter pour les tarifs et les conditions
• Complémentaire santé	
• Accordance (<i>complémentaire retraite</i>)	
• Garantie des Accidents de la Vie avec extension de garantie liée à l'activité professionnelle	

La souscription de certains produits et service est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. N'hésitez pas à contacter votre Chargé d'Affaires qui vous apportera toutes les informations nécessaires.

Assurances Santé Collective

Offre complémentaire Santé, Individuelle et Collective
nous consulter pour les tarifs et les conditions

Qualité pour les produits d'assurance et n° d'immatriculation d'intermédiaire
(N° 07029669)

RESOUDRE UN LITIGE

Une relation de qualité et de proximité est une des priorités du Crédit Agricole Sud Méditerranée.

Aussi, afin de mieux répondre à vos préoccupations, vous disposez des interlocuteurs ci-après :

1. Votre Agence : votre réclamation doit être formulée auprès de votre conseiller ou de votre Directeur d'Agence

2. Le Service Relations Clients : si la réponse apportée à votre réclamation n'est pas satisfaisante, vous pouvez vous adresser :

- par courrier à notre service Relations Clients à l'adresse suivante :
30 rue P. Bretonneau - BP39923 - 66832 Perpignan Cedex 9
- par courriel sur <https://www.ca-sudmed.fr>

Nous nous engageons à prendre en charge immédiatement votre réclamation et à vous apporter une réponse dans les meilleurs délais*.

3. Le Médiateur : en dernier recours, il peut être aussi contacté pour vous assister dans vos démarches en cas de désaccord :

M. Le Médiateur du CA Sud Méditerranée

- Par courrier à l'adresse suivante : M. Le Médiateur du CA Sud Méditerranée
BP 90061 - 66755 Saint Cyprien Cedex
- Sur le site internet : <https://www.lemediateur-ca-sudmed.fr>

4. Autres litiges :

M. Le Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers

- Par courrier à l'adresse suivante : M. Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02.
- Sur le site internet : <http://www.amffrance.org/>

M. Le Médiateur de l'Assurance

- Par courrier à l'adresse suivante : M. Le Médiateur de l'Assurance, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 9
- Sur le site internet : <http://www.mediation-assurance.org/>

Plateforme européenne des litiges : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

*Dans un délai maximum de 2 mois conformément à la recommandation ACP N°2011-R-05

• **Services bancaires de base :** les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du code monétaire et financier.

La souscription de certains produits et service est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez vous auprès de votre agence.

(1) Soumis à la TVA au taux en vigueur

Internet

www.ca-sudmed.fr/entreprises

Frais de connexion selon opérateur



Agence Entreprises 09

05 61 65 72 15

Numéro non surtaxé,
prix d'un appel, accessible 6j/7



Agence Entreprises 66

04 68 68 83 10

Numéro non surtaxé,
prix d'un appel, accessible 6j/7



CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL SUD MÉDITERRANÉE www.ca-sudmed.fr

Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Méditerranée. Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé au 30 rue Pierre Bretonneau - BP 39 923 - 66 832 PERPIGNAN cedex - 9 776 179 335 RCS Perpignan. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 029 669. Imprimerie du Mas, Mas Guérido - Cabestany - 09/2016 - PSM270/4 - © Thinkstock - Conforme aux exigences environnementales - Document à caractère publicitaire. Ne pas jeter sur la voie publique.

